

---

[Imprimer](#)

## **Les Mureaux : un marché pour aménager les abords du Pôle Léo Lagrange**

Image

---

## **Citallios a publié un marché de travaux pour la voirie, les espaces verts et le mobilier urbain des abords du Pôle Léo Lagrange aux Mureaux (Yvelines).**

Le Pôle Léo Lagrange proposera à la rentrée 2022 une école maternelle, une école élémentaire, un centre de loisirs, un restaurant et une salle de formation polyvalente à côté du stade existant.

“L'équipement va bénéficier de l'ouverture de la rue Pierre Bérégovoy qui doit relier directement le Parc d'activités des Garennes à l'Avenue Paul Raoult”, indique la mairie des Mureaux, qui a confié la maîtrise d'ouvrage à Citallios.

L'aménageur a lancé un marché relatif aux abords de ce site prévoyant la création d'un axe est-ouest empruntant les rues Robert Cimetièrre, Pierre Bérégovoy (partie existante) et une nouvelle portion de voie à créer sur des terrains cultivés. Celui-ci est décomposé en deux lots qui devront être réalisés concomitamment, le premier concerne la voirie, l'assainissement et les réseaux divers, le second les espaces verts et les mobiliers urbains.

### **Deux secteurs à aménager**

Sur le secteur Robert Cimetièrre, il est prévu le réaménagement complet de l'emprise en lien avec le programme du Pôle Léo Lagrange, avec notamment un redimensionnement de la voirie à double sens, la mise en œuvre de banquettes de stationnement longitudinales accompagnées ponctuellement d'arbres d'alignement, la création de trottoirs et la mise en œuvre d'une piste cyclable bidirectionnelle ainsi que la création d'une zone d'infiltration. Le marché porte aussi sur le traitement paysager, la réalisation des réseaux d'éclairage public, de télécom, électrique et gaz, du réseau d'eau pluviale et d'eau usée. “Le projet intégrera la traversée d'un parvis menant aux équipements scolaires ainsi que les voies d'accès à celui-ci”, précisent les documents de marché.

S'agissant du secteur Pierre Bérégovoy dans la continuité de la rue Robert Cimetièrre, le projet consiste à reprendre l'emprise publique en maintenant une voie à double sens accompagnée au nord, d'un trottoir, d'une piste cyclable et d'une bande de stationnement longitudinale accompagnée ponctuellement d'arbres d'alignement qui sera intercalée. Les travaux consistent aussi à mettre en œuvre une noue d'infiltration plantée, à réaliser des réseaux d'éclairage public et du renforcement de la HTA et du réseau d'eau pluviale avec un bassin enterré.

[Consulter l'avis](#)